

Lieu : Salle Chênedollé - Heure : De 20h30 à 22h

<p>Présent-es <i>13 participants + 2 journalistes</i></p>	<p>M Yoann LEFEBVRE, adjoint chargé de la communication, de la vie des quartiers et des projets participatifs ;</p> <p>Mme Cindy COIGNARD, adjointe chargée de l'enseignement, de la réussite éducative et des mobilités européennes pour la commune déléguée de Vire ;</p> <p>M Léopold DEHAYE, chargé de projets au service sport, vie associative et démocratie locale ;</p> <p>M. BEAUVAIS Y., Mme LECONTE G., M. LEMARCHAND R., M. PRÉVERT G., M. REGOURD F., M. BATAILLE P., M. GUINVARC'H G., M. COLOMBIER A., M. MARIE P., M. MARIE J-C.</p>
<p>Excusé-es</p>	<p>M Marc ANDREU SABATER, Maire de Vire Normandie</p> <p>Mme Marie-Claire LEMARCHAND, adjointe chargée l'action culturelle, au spectacle vivant, à la lecture publique, aux enseignements artistiques et à l'éducation à l'image</p>

ORDRE DU JOUR

N° du point	Thème
1	Retour sur les précédentes demandes
2	Nouvelles demandes
3	Questions diverses

1. Introduction

Yoann Lefebvre introduit la réunion en proposant un tour de table et en profite pour excuser Marie-Claire Lemarchand.

2. Retour sur les demandes de la réunion publique

Yoann Lefebvre reprend l'ensemble des demandes évoquées lors de la réunion publique d'information. Il explique qu'elles ont été récemment transmises aux services techniques puisque nous attendions d'avoir fait la majorité des réunions publiques d'information. Par conséquent, nous n'avons pas encore eu de retour.

3. Nouvelles demandes

Remarque : afin de faciliter le traitement des demandes et éviter la redondance des demandes, les éléments déjà évoqués lors qu'une précédente réunion sont signalés dans le document de synthèse transmis aux différents services. S'ils ne font pas l'objet de discussion particulière pendant la réunion du conseil de quartier, les éventuels éléments complémentaires sont ajoutés sans être mentionnés ci-dessous.

Le tableau de synthèse de cette réunion se trouve en dernières pages du présent compte-rendu.

-

Une place est utilisée pour se réunir en mémoire de Samuel PATY tous les 16 du mois. M. Regourd souhaiterait que cette place symbolique soit identifiée de manière durable. Une demande a d'ailleurs déjà été formulée à la collectivité. Il évoque que de légers aménagements « type agora » permettraient de faire de cette place un lieu d'échange et de discussion.

Yoann Lefebvre propose que l'un des membres du comité de soutien soit présent lors d'une prochaine réunion pour réfléchir à des possibles aménagements.

-

Mme Leconte renouvelle la demande d'installation d'un distributeur de billets. Il devait être installé depuis début 2020. Cindy Coignard évoque que le sujet est en cours de traitement par M. Bazin. La question de l'emplacement est un réel enjeu car il y a des critères de sécurité. Yoann Lefebvre ajoute que le sujet est délicat puisqu'il y a un opérateur privé dans les parties prenantes. Les membres présents du conseil de quartier indiquent que le besoin est réel.

-

M. Lemarchand fait part d'un problème de sécurité dans l'impasse Jules Ferry, entre le terrain de boule et l'ancienne maison des instituteurs : le trottoir a besoin d'être refait car une canalisation cassée a engendré un trou de 7cm.

-

Il souligne également un problème de sécurité pour les piétons à l'angle de la rue Colbert et de l'avenue Georges Pompidou. La hauteur de la haie masque la visibilité pour les automobilistes en sortant du centre commercial. Il serait bon de demander à Carrefour d'abaisser la haie. Mme Leconte ajoute que l'emplacement des containers à déchets recyclables n'est pas bien situé et dangereux car il se trouve dans le virage.

Les sapins à cet angle ont été fait élaguer par Carrefour. Cette demande avait été formulée lors de la réunion publique.

-

Les membres présents ont évoqué la piste cyclable avenue Georges Pompidou (du moulin au cimetière). Les panneaux incitant les cyclistes à emprunter la piste ont été retirés mais n'ont pas été remplacés. Par conséquent, les cyclistes ne sont pas sensibilisés à utiliser cette voie.

Mme Leconte demande quelle voie doivent utiliser les usagers de trottinettes électriques. Cindy Coignard indique une distinction en fonction de la vitesse. En principe, elles doivent être bridées à 25 km/h et donc emprunter la piste cyclable pour la sécurité de tous. Elle ajoute que les utilisateurs sont censés être assurés et qu'il y a un réel enjeu d'information et de pédagogie à faire concernant ces nouveaux usages de plus en plus répandus

-

M. Beauvais demande si l'installation de la vidéo protection est prévue avenue G.Pompidou : où et quand ? Il signale également que les habitants ne sont pas favorables à l'installation de nouvelles antennes. Les élus ont indiqué le projet était en cours et que son déploiement interviendrait dans le courant du premier semestre 2022. Léopold Dehaye a précisé que deux phases étaient effectivement prévues en 2022. Toutefois, il est possible que certains lieux soient modifiés, en fonction des incivilités remarquées, notamment le récent incendie du gymnase. Au départ, ce complexe n'était pas prévu mais la répétition des incivilités risque de modifier les plans. Les membres présents soulignent que le complexe du Val de Vire est à prendre en compte en raison des incivilités, en particulier sur le terrain synthétique (deux roues, barbecue, canapé pendant plusieurs jours...).

En ce qui concerne les installations, Léopold Dehaye ajoute que la majorité des gros travaux avait déjà été anticipé lors de la première phase. Les membres évoquent ne pas être favorable à l'installation d'une antenne rue Degrenne, à côté de Colin Pneus. Voir avec Régis Picot.

La question est posée de savoir si quelqu'un consulte en temps et en heure ? Yoann Lefebvre précise que ce n'est pas de la vidéosurveillance mais de la vidéo protection. Les images sont conservées 30 jours dans un lieu de la collectivité et permettent aux gendarmes, sur réquisition du juge, de consulter pour identifier ou retrouver une personne en accédant aux images du maillage par la vidéo.

-

Qu'en est-il de la fibre ? La fibre est bien passée dans la ville mais le raccordement au logement est à prévoir par l'opérateur.

-

Y aura-t-il une police municipale car le quartier est concerné par de la délinquance ? Les élus indiquent que c'est toujours d'actualité. Yoann Lefebvre précise que le travail de la police municipale est défini dans un certain cadre et qu'il ne reprend pas le rôle de la gendarmerie.

-

Clos de la bruyère : La SNCF ne nettoie pas le talus, les ronces arrivent chez les voisins, arbres non élagués = plus de soleil. Yoann Lefebvre indique que des courriers notamment recommandés, avec une demande d'autorisation pour que la collectivité s'en charge, mais aucune réponse, ni même un courrier d'accusé de réception. D'après M. Lemarchand, les arbres ont été élagués il y a une petite dizaine d'année.

-

Beaucoup de poids lourds circulent rue de la sorrière, malgré la présence de panneaux. A noter que la rue Charles Peguy est interdite aux + 8T. M. Lemarchand rappelle que c'est à la gendarmerie d'intervenir en verbalisant.

Comment joindre INOLYA autrement que par la centrale de Caen pour interroger sur l'élagage des arbres ? Malheureusement la collectivité ne peut pas intervenir sur ce sujet.

4. Questions diverses

Objectifs des conseils de quartier

M. Prévert demande si le conseil de quartier a vocation à traiter uniquement ce genre de doléances. M. Regourd précise en demandant la possibilité d'apporter des projets à la collectivité sur le quartier, de réfléchir à comment les habitants souhaiteraient le quartier d'ici une dizaine d'années. M. Prévert serait partant pour mener une réflexion autour du devenir du quartier afin d'enclencher une dynamique sur : comment les habitants souhaiteraient le quartier dans 10 ans type « notre quartier en 2030 ». Dans ce cadre, il souhaiterait pouvoir faire venir des techniciens pour discuter de cela autour d'un brainstorming qui permettrait d'élargir les perspectives.

Yoann Lefebvre évoque qu'il est important que les demandes, même minimales, soient traitées mais qu'effectivement les projets permettant d'améliorer le cadre de vie dans le quartier sont les bienvenus. L'avenir du quartier en termes d'aménagement n'est pas à proprement parler du ressort des conseils de quartier car ce sont des sujets d'envergure qui nécessitent un long travail. C'est pourquoi, dans le cadre de certains projets importants d'évolution, des réunions publiques spécifiques sont proposées le plus souvent.

Cindy Coignard rappelle que de nombreux projets peuvent voir le jour dans des petits budgets, avec de l'innovation, de la solidarité pour améliorer le quotidien du quartier, en parallèle de « grands projets » d'aménagement du territoire.

Les personnes présentes proposent qu'un espace complémentaire permette de recenser les « petits problèmes » : par exemple par le biais du site internet de la ville. Prévert souhaiterait que les habitants soient davantage associés pour les réflexions autour d'un projet à venir d'amélioration d'un quartier afin de connaître l'usage des habitants.

Ancienne école de Neuville

M. Lemarchand interpelle les élus sur le devenir de l'ancienne école de Neuville. Pour lui, c'est typiquement le type de réflexion qui devrait associer les habitants du quartier. Les élus ont indiqué que des projets étaient en cours mais soumis à différents arbitrages. Yoann Lefebvre propose d'interroger l'élue concernée par l'un de ces projets de venir l'évoquer avec les membres du conseil de quartier.

Budget participatif

M. Prévert demande également s'il y a plus d'information au sujet du budget participatif. Yoann Lefebvre a indiqué que le sujet avait été évoqué en majorité et que le montant avait été décidé. Le processus de validation en conseil est nécessaire pour pouvoir l'officialiser.

Centre socioculturel Charles Lemaitre

M. Prévert interroge les élus au sujet de la fermeture du CSC CL et du lieu d'arrivée dans le quartier du Val de Vire ?

Cindy Coignard, en tant qu'élue référente du centre socioculturel, rappelle que le quartier dans lequel il se trouve actuellement n'est plus forcément adapté en raison notamment d'un vieillissement de la population. Il est évoqué une relocalisation mais des réflexions sont encore en cours entre un lieu fixe et un lieu central avec des antennes.

Le Val de Vire est envisagé car la population semble en éprouver le besoin. M. Prévert indique que l'arrivée dans le quartier du Val de Vire d'un centre socio culturel avec l'école vide peut être un rapprochement à faire.

M. Regourd indique que ce serait effectivement bien que le csc arrive dans le quartier.

5. Conclusion

En l'absence d'autres demandes, Yoann Lefebvre propose de trancher certaines questions concernant le fonctionnement du conseil de quartier du Val de Vire :

- **Fréquence de réunion : 1 fois par trimestre, ce qui n'empêche pas de contacter les services (démocratie locale ou services techniques)**
- **Date et horaire : le mercredi à 20h30**
- **Communication : les membres présents ce soir ont signalé avoir eu tardivement les informations par voie d'affichage ou la presse. Il a été convenu que cela soit fait à minima une semaine ou 10 jours avant**
- **Un ordre du jour sera transmis aux membres du conseil de quartier mais celui-ci pourra être complété**
- **M. Lemarchand a demandé que le CR de la réunion du conseil de quartier fasse mention de l'état du traitement des demandes.**

Prochaine date prévue le 30 mars 2021 à 20h30 à la salle Chênedollé

N°	Date demande	Quartier	Titre	Précision lieu	Description	Catégorie
1	Val de Vire	CC & MCL	Demande d'appellation place	Entre le collège du Vdv et la rue Marcel-Foubert	Une place est utilisée tous les 16 du mois pour se réunir en mémoire de S. PATY. Volonté que cette place soit nommée "Place Samuel Paty" et qu'elle soit complétée de quelques aménagements légers permettant d'échanger	Lien social
2	Val de Vire	CC & MCL	Relance installation DAB (cf 1)			Aménagement du cadre de vie
3	Val de Vire	CC & MCL	Sécurité	Impasse J.FERRY (entre le terrain de boule et l'ancienne maison des instituteurs)	Trottoir a besoin d'être refait : une canalisation cassée a engendré un trou de 7cm	Transports et mobilités
4	Val de Vire	CC & MCL	Sécurité piéton (cf 18)	Angle rue Colbert et Av. Georges Pompidou	Carrefour a fait élaguer les arbres mais la haie est trop haute = les piétons ne sont pas visibles en sortant du centre commercial. Demande à Carrefour de faire abaisser la haie	Sécurité routière
5	Val de Vire	CC & MCL	Sécurité lors du ramassage des déchets recyclables	Virage Carrefour ???	L'emplacement des containers des déchets recyclables est dangereux car il se situe en plein virage	Sécurité routière
6	Val de Vire	CC & MCL	Signalisation piste cyclable	Avenue G. Pompidou (du moulin au cimetière)	Les panneaux incitant les cyclistes à prendre la piste cyclable ont été retirés mais n'ont pas été remis. Les cyclistes ne sont donc pas sensibilisés à utiliser la piste	Sécurité routière
7	Val de Vire	CC & MCL	Groupe scolaire Malraux	Groupe scolaire A Malraux	Entretien à faire : plus de plaque, façade non entretenue, mousse sur le toit	Aménagement du cadre de vie
8	Val de Vire	CC & MCL	Aménagement parking	Face au terrain de bicross	Haie de thuya arrachée et le terrain est resté en l'état depuis 3 ans. Envisager un parking (prévu dans plan d'investissement) compte tenu du flux de véhicule engendré par un grand nombre d'activités sportives	Stationnement
9	Val de Vire	CC & MCL	Interdiction 2 roues	Champ communal - rue Lavoisier	Beaucoup de 2 roues alors qu'il y a de nombreux joggeurs : interdiction aux cyclos	Aménagement du cadre de vie
10	Val de Vire	CC & MCL	Réfection rue de la sorrière	Rue de la sorrière	Bitume est-il définitif ? (cf 10 réunion publique)	Aménagement du cadre de vie

11	Val de Vire	CC & MCL	Circulation piétons	Avenue G.Pompidou	Passage des poussettes et piétons pas pratique en raison des pavés qui entourent les arbres	Transports et mobilités
12	Val de Vire	CC & MCL	Vidéo protection	Avenue G.Pompidou	Est-il prévu d'installer de la vidéo-protection ? Où et quand ? Des antennes devront-elles être installées	
13	Val de Vire	CC & MCL	Fibre optique		Est-elle installée dans toute la ville ?	
14	Val de Vire		Police municipale		Avancement du projet	
15	Val de Vire	CC & MCL	Espaces verts	Clos de la bruyère	La SNCF ne nettoie pas le talus (ronces arrivent chez le voisin, arbres non élagués = plus de soleil)	Aménagement du cadre de vie
16	Val de Vire	CC & MCL	Circulation poids lourds	Rue de la sorrière	Beaucoup de poids lourds (rue Charles Péguy interdite aux +8T) malgré la présence de panneaux	Sécurité routière
17	Val de Vire	CC & MCL	Bouchons aux heures de pointe	Rue Colbert (stop)	Les véhicules arrêtés au stop situé rue Colbert sont bloqués aux heures de pointe par les véhicules arrivants de Martilly. Le CQ suggère un comptage de véhicule et envisage un rond-point au niveau du terrain communal à la sortie du Val de Vire	Transports et mobilités
18	Val de Vire	CC & MCL	Ecole de Neuville		Quel avenir pour cette ancienne école ? Cf 12 réunion publique	Aménagement du cadre de vie
19	Val de Vire	CC & MCL	Circulation	Avenue Bischwiller	La sortie des parkings de Gifi et Centrakor sont difficiles car il est impossible de rejoindre la route côté Nord.	Sécurité routière
20	Val de Vire	CC & MCL	Centre socio culturel C. Lemaitre		Quelle sera la nouvelle implantation du centre socio ? Au Val de Vire ? Dans l'ancienne école de Neuville ?	Aménagement du cadre de vie
21	Val de Vire	CC & MCL	Communication		Affiches + annonces presse tardive	